



AMALGAME *Express* n°12

Bulletin d'Informations de la Commune de Chaumont-Gistoux – mars 2017

Éditeur responsable : Administration communale : Rue Colleau, 2 à 1325 Chaumont-Gistoux

Les **défis** qui se présentent à nous en termes de croissance démographique, de développement urbanistique et commercial ont amené le Collège communal à initier et à s'inscrire dans deux importants chantiers.

Parce qu'il **souhaite informer et impliquer** la population dans ses choix stratégiques, le Collège communal tient à communiquer sur **les deux sujets suivants** :

1. Plan Communal d'Aménagement (PCA) de Gistoux

**Réunion d'information et d'échanges
le mercredi 22 mars à 20h**

à la Salle Perez (rue du Village, 5 à Dion-le-Mont)

2. Schéma Communal de Développement commercial (SCDC)

**Enquête Développement Commercial
à compléter sur www.chaumont-gistoux.be**

Date limite : 2 avril 2017

1. Plan Communal d'Aménagement de Gistoux (PCA)

Tout le territoire communal est couvert, depuis 2015, par un Schéma de Structure Communal qui dessine dans les grandes lignes le développement urbanistique pour les 15 années à venir. Le Collège a tenu, comme il s'y était engagé en 2012, à lancer aussi un PCA sur le centre de Gistoux. L'objectif est ici plus restreint et précis puisqu'il vise à **définir ce qui pourra ou ne pourra pas être fait en termes d'aménagement du territoire** dans un périmètre bien délimité et déjà bien construit.

Le centre de Gistoux est à la fois riche et complexe : un village « ruban » le long de la chaussée du Huy, une pression immobilière forte, une biodiversité à sauvegarder, des rues étroites, un cachet à préserver et aussi des poches de terrains non encore construites. Ainsi, nous devons réfléchir à notre développement urbanistique et guider les éventuels futurs projets tout en assurant un équilibre entre bâti, densification, lieux de convivialité, offres de services, mobilité, etc.

Ce PCA de Gistoux représente donc un enjeu important pour l'avenir du cœur de notre commune. Le Collège communal,

avec l'aide du bureau d'étude Urbali travaille à ce projet. Un PCA étant plus contraignant pour le candidat bâtisseur que ne l'est un Schéma de Structure, il permettra donc à la Commune de :

- pouvoir **freiner les appétits** des promoteurs;
- retrouver du logement et de la **convivialité** dans le centre du village;
- garder la maîtrise sur le **développement harmonieux** de son territoire;

- donner un cadre au développement et donc **anticiper l'avenir**.

Il est opportun, aujourd'hui, de vous présenter l'avant-projet du PCA de Gistoux, ses atouts, ses défis, mais également ses potentielles menaces et faiblesses. Afin de répondre à vos questions et légitimes inquiétudes, le Collège communal vous invite à **une réunion d'information le mercredi 22 mars 2017 à 20h à la salle Perez**.

2. Schéma Communal de Développement Commercial (SCDC)

Dans le même esprit de développement harmonieux, de convivialité et d'animation, le Collège poursuit avec une réflexion profonde sur le commerce local.

En effet, les mutations de ces dernières années des habitudes de consommation, l'explosion du commerce en ligne, notre proximité avec les deux grands pôles commerciaux que sont Wavre et Louvain-la-Neuve, les projets et réalisations en cours et l'importance de garantir une présence et un développement adéquat du commerce à Chaumont-Gistoux sont autant d'enjeux.

Le Collège initie donc un Schéma de développement commercial (SCDC), outil de stratégie et d'action, en collaboration avec l'AMCV (Association du Management de Centre-Ville) et son bureau d'étude Augéo.

Ce SCDC comporte 4 étapes : un diagnostic, une identification des potentialités ou non, la définition du plan stratégique pour Chaumont-Gistoux et ses villages et des fiches actions.

Nous vous tiendrons informés de l'avancement des différentes phases via

les moyens de communication communaux.

Tout démarre avec la première phase : le diagnostic. Et pour **cette première phase, c'est à vous !**

Nous souhaitons vous interroger et recueillir vos avis quant à vos habitudes d'achat, votre satisfaction et vos attentes via une **enquête en ligne accessible jusqu'au 2 avril sur le site internet communal (www.chaumont-gistoux.be)**.

Le questionnaire sera également disponible en version papier aux endroits suivants:

- à l'accueil et aux Services "Population" et "Urbanisme" de l'Administration communale;
- au CPAS;
- au Centre Sportif.

Nous comptons sur votre importante participation, elle ne prendra que 5 à 10 minutes de votre temps; elle permettra de définir avec plus de précision la stratégie à adopter pour garantir le meilleur développement et soutien aux commerces de la Commune.

Merci à vous.

Le Collège communal